Mairie Bellevue
Route de Lausanne 329
1293 Bellevue
Tél. 022 959 88 20
Fax 022 959 88 21
info@mairie-bellevue.ch
www.mairie-bellevue.ch

Heure d'ouverture de la réception

- Les lundis, mardis de 13 h 30 à 16 h 30
- Les mercredis de 9 h à 13 h
- Les jeudis de 13 h 30 à 19 h
- Vendredi fermé

Administration communale
Sécurité Municipale
Manifestations
Social – petite enfance
Projet et chantiers en cours
Développement durable
Fondation communale
Informations pratiques

Mairie de Bellevue

BELLEVUE

COMMUNE DE BELLEVUE

Mars 2008 – N° 1

Administration communale

DÉCISIONS PRISES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL DE BELLEVUE LORS DE SA SÉANCE DU MARDI 4 MARS 2008

Lors de cette séance, le Conseil municipal

- a voté favorablement la délibération relative à l'enquête publique n° 1545, chemin des Tuilots, modification des limites de zones n° 29580-506,
- a voté favorablement la délibération relative à la désignation des jurés des tribunaux 2009,
- a voté favorablement quatre dossiers de naturalisation.

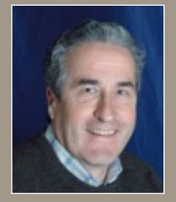

Le mot du maire

Cher Bellevistes,

L'année 2007 s'est terminée sur les chapeaux de roues avec une magnifique fête de Noël grâce à l'investissement de tout le corps enseignant et des enfants.

L'Exécutif de la commune souhaite à toute la population belleviste une année 2008 pleine de santé et de joie.

En ce début de printemps, vous allez toutes et tous découvrir dans vos boîtes aux lettres la nouvelle formule de notre tous- ménages «Votre Mairie vous informe», relooké et modernisé, dans lequel vous trouverez un maximum d'informations pratiques et techniques.

Cette année s'annonce extrêmement importante pour la commune avec des projets qui l'engageront financièrement pour de nombreuses années.

Le montant des recettes fiscales 2007 présente un excédent par rapport à la somme budgétisée. Il ne faut néanmoins pas se leurrer, la commune a une dette bancaire très importante. Mon principal objectif est d'en planifier le remboursement car nous n'en payons actuellement que les intérêts.

Pour les prochains investissements nécessaires à la commune, l'Exécutif n'effectuera pas d'emprunt bancaire; ces derniers seront financés par sa trésorerie ou, le cas échéant, reportés dans le temps.

En effet, il ne faut pas oublier que les dettes bancaires doivent forcément être remboursées un jour et ma volonté profonde est de transmettre des finances saines et qui ne pénalisent pas le futur. En étant rigoureux et en utilisant intelligemment les deniers publics, l'Exécutif espère avec le Conseil municipal respecter le programme d'investissement mis en place.

L'Exécutif vous remercie de votre confiance et vous souhaite un printemps doux et agréable.

Daniel Fabbi

Sécurité Municipale

«BELLEVUE PROPRE»
L'Exécutif de la commune a décidé de faire une action commune propre. Elle a confié un mandat à la Maison Le Vallon (voir ci-dessous: Ateliers Feux Verts) pour procéder à un nettoyage complet de tous les tags et graffitis sur le territoire de la commune.
Tout ce qui est sur le domaine public sera pris en charge par la Mairie.
Tous les privés qui auraient des tags ou graffitis sur leurs murs peuvent bien s'adresser directement à la Maison Le Vallon qui leur facturera ses prestations.

Une fois les nettoyages effectués, nous maintiendrons le domaine public propre par un contrat d'entretien annuel.

Respectons l'environnement car les coûts de nettoyage des tags et graffitis sont extrêmement élevés. Luttons contre les incivilités, ne baissons pas les bras!

La Fontaine Mollies taguée cet hiver

PRÉSENTATION DES ATELIERS FEUX VERTS
La Maison Le Vallon est un établissement de semi-liberté dépendant du Département de l'Intérieur. Il accueille des hommes adultes en fin de période de détention dont le comportement s'est révélé excellent et qui ont accédé au régime allégé de semi-liberté. L'une des responsabilité de cet établissement est de leur procurer une activité rémunérée durant une période transitoire afin de pouvoir les réinsérer plus facilement dans la vie civile.

Divers ateliers sont proposés, parmi lesquels celui de l'entretien des parcs et bâtiments qui propose la protection des biens immobiliers contre les graffitis. Le travail au sein de ces ateliers est encadré par des maîtres socioprofessionnels responsables de la surveillance et de la réalisation correcte des travaux.

Maison Le Vallon. Case postale 67,
Route de Vandœuvres 84,
1253 Vandœuvres,
Tél. 022 750 96 30, Fax 022 750 96 31

LE RESPECT
ÇA CHANGE LA VIE

INFORMATION LIÉE AUX PLATANES – PÉRIODE DE TAILLE
Nous vous rappelons l'échéance de fin février 2008 pour toute intervention sur les platanes.
En effet, conformément à la directive relative au chancre coloré du platane, la période de taille se termine au **1 mars 2008.** Nous vous invitons à considérer le pictogramme sur le site Internet www.ge.ch/nature. (coupe autorisée ou interdite).

SECURITE MUNICIPALE
BELLEVUE

ATTENTION AUX CHENILLES PROCESSIONNAIRES
Chaque année, la population du canton de Genève se trouve confrontée aux risques d'irritations cutanées posés par les poils urticants de deux espèces de chenilles: la chenille processionnaire du chêne et celle du pin. Pour des raisons de santé, en ville comme en campagne, évitez de vous tenir sous un chêne ou un pin pendant la période printanière et estivale.

Prévention
Nous recommandons à la population genevoise et en particulier aux enfants d'éviter de séjourner sur le sol, au pied des chênes et des pins. Le contact des poils avec la peau peut entraîner des irritations et des démangeaisons plus ou moins intenses. Le contact des poils avec les muqueuses ou les yeux peut provoquer des lésions irritatives parfois sévères. En cas d'irritation importante, il est recommandé de consulter un médecin. Les animaux domestiques peuvent également être touchés.

Lutte
Les propriétaires sont responsables de l'état sanitaire de leurs arbres. Il est recommandé de faire appel à des entreprises forestières d'échenillage ou d'élagage pour enlever les nids durant la saison morte. En intervenant plus tôt, les pontes et les pré-nids peuvent également être prélevés et de ce fait limiter les risques de dispersion des poils. Merci de bien vouloir agir dans les plus brefs délais.

Manifestations

AIDE RECHERCHÉE
Le club des Bellevistes est à la recherche de forces vives pour rejoindre son comité.

le club des bellevistes

En effet, le comité actuel désire démissionner au plus tard dans une année ; pour que le renouveau se fasse harmonieusement, il serait judicieux que quelques personnes viennent déjà aujourd'hui rejoindre le club.

Merci d'avance!
Assemblée générale: le mardi 1er avril 2008 dans la salle des sociétés.

RALLYE
Réservez votre jeudi 1er mai (de 8h à 17h) pour le traditionnel rallye des bellevistes. Informations et inscriptions prochainement dans votre boîte aux lettres.

APEB – SEMAINE MULIT-CULTURELLE DU 21 AU 25 AVRIL 2008
L'APEB organise en collaboration avec les enseignants, le GIAP et la Bibliothèque, une semaine de diversité culturelle du lundi 21 au vendredi 25 avril 2008. Les enfants prépareront avec leurs enseignants une exposition, des chants et danses, qui seront présentés le vendredi 25 aux parents.
De 16h à 18h, l'APEB, le GIAP et la Bibliothèque organiseront des ateliers de bricolages, cuisine, contes, etc.
Parents et enfants sont attendus lors d'un buffet canadien le vendredi soir.

L'APEB
L'Association des Parents d'Elèves de Bellevue

Social – petite enfance

LES PETITS-LOUPS
Votre enfant a-t-il fréquenté les Petits-Loups?
Le jardin d'enfants fêtera son 20e anniversaire le **samedi 31 mai 2008** autour d'un petit déjeuner de 9h à 13h au Saugy, 2 rue du Village à Genthod.
Merci de vous inscrire au 022 774 47 32 ou par E-mail: vivikloos@yahoo.fr (Evelyne KLOOS).

JARDIN D'ENFANTS DES PETITS LOUPS
1294 GENTHOD
☎ 022 774 25 73

Le jardin d'enfants accueille les enfants de 2 à 4 ans tous les jours de 8h15 à 11h45 et de 13h30 à 17h excepté le mercredi.

Les enfants sont répartis dans différents groupes, 2 à 4 demi-journées par semaine selon leur âge.
– Pour de plus amples informations, vous pouvez contacter les éducatrices au jardin d'enfants ou Madame Anne BOADA, Présidente de l'association au 022 779 01 97.

SUPER NOUNOU
Super Nounou est une association pour l'accueil familial de jour. Depuis 7 ans, elle assure l'organisation, le suivi et l'accompagnement des placements d'enfants auprès de familles d'accueil actives dans la région de Versoix et des communes avoisinantes.
Super Nounou s'adresse à une grande classe d'âge, soit de 0 à 12 ans, elle assure un encadrement familial et personnalisé comprenant notamment la surveillance des devoirs. Elle fait également preuve d'une grande flexibilité et souplesse en ce qui concerne les horaires, la garde des enfants malades et la garde pendant les vacances.
Pour les parents placeurs, c'est un moyen idéal, qui leur permet d'exercer leur profession tout en sachant que les meilleures conditions d'accueil sont réunies pour leurs enfants.
Quant aux familles d'accueil, c'est la satisfaction de s'occuper d'un enfant et d'avoir une activité valorisante. Cela permet en outre de rester à la maison avec ses propres enfants.

Cette organisation représente une trentaine d'enfants placés pour une vingtaine de familles d'accueil, selon les chiffres de l'année 2006.
– Vous pouvez obtenir de plus amples renseignements en appelant Super Nounou au 022 775 66 52 ou par E-mail : supernounou@versoix.ch ou en consultant le site internet: www.supernounou.ch

LE CHÉQUIER-CULTURE POUR LES PERSONNES À REVENUS MODESTES
La Ville de Genève a lancé tout récemment un système de chéquier-culture auquel notre commune a choisi d'adhérer. Dix chéquiers ont été commandés et peuvent être remis à titre gracieux à toute personne domiciliée à Bellevue, âgée entre 26 et 84 ans, ni aux études, ni au chômage, ni au bénéfice d'une rente de l'assurance-invalidité mais qui bénéficie d'un subside de l'assurance maladie A, B ou 100%.

Ces chèques, d'une valeur de 10 francs chacun, permettent à leurs bénéficiaires d'assister à toutes sortes de manifestations culturelles telles que théâtre, cinéma, concerts, expositions, etc., selon une liste pré-définie. Tous les chèques utilisés seront intégralement remboursés par la commune de Bellevue qui assurera la gestion de l'opération.
L'utilisation du chéquier-culture est simple: on donne son chèque à la caisse lors de l'achat du billet (deux chèques au maximum peuvent être cumulés pour un même spectacle) et le prix est diminué d'autant, soit de 10 ou 20 francs.

Les personnes réunissant les conditions susmentionnées, auront la possibilité de demander à la réception de la mairie un chéquier.

Projets et chantiers en cours

MOJONNE

Bientôt la première étape du réaménagement du chemin de la Mojonne (du giratoire Mastelettes, Chênaie au chemin en Lochette) va démarrer. Ces travaux vont permettre de clarifier la situation actuelle du stationnement du chemin de la Mojonne en réaménageant les places de parc. Nous vous prions d'ores et déjà de nous excuser pour les désagréments et perturbations de la circulation.

GIRATOIRE VALAVRAN / ROUTE DE COLLEX

Enfin un trottoir a pu être réalisé au carrefour route de Valavran / route de Collex. Après des mois de négociations avec les services concernés de l'Etat de Genève et de la commune de Genthod, un accord a pu être trouvé autant du point de vue technique que financier. En effet, le coût des travaux s'élèvera à environ Fr. 100000.–. L'Etat de Genève et la commune de Genthod participeront à hauteur de 60% du coût définitif, les 40% restant seront à la charge de la commune de Bellevue.

BOUQUET LA VIGNE BLANCHE

Les travaux du nouveau Centre Sportif Intercommunal de Bellevue et Genthod avancent à grands pas. Le jeudi 21 février 2008 a eu lieu le bouquet de chantier. Les membres des Conseils municipaux des deux communes, les entreprises exécutantes et les mandataires étaient présents. Tout le monde a pu se rendre compte de l'avancement des travaux. Les délais sont respectés et les coûts très bien maîtrisés.

TOITURE PHOTOVOLTAÏQUE

Nous rencontrons de gros problèmes avec l'entreprise mandataire pour la fabrication des tuiles photovoltaïques. Des engagements financiers extrêmement importants sont en jeu. En principe, les travaux doivent reprendre le 31 mars 2008. Nous vous informerons prochainement de la situation, en espérant que la commune ne sorte pas perdante financièrement de ce dossier très difficile.

Développement durable

PARCOURS VITA

Le parcours Vita de Bellevue a été homologué en ce début d'année et s'est distingué par la qualité de sa réalisation et de son entretien.

Nous vous rappelons à cette occasion que son départ se situe au chemin du Planet, derrière la Protection Civile de Bellevue, et que son utilisation est gratuite et vivement conseillée.

Les 15 postes dont il est équipé se répartissent sur une distance d'un peu plus de 2 km et sur des chemins quasi sans circulation automobile.

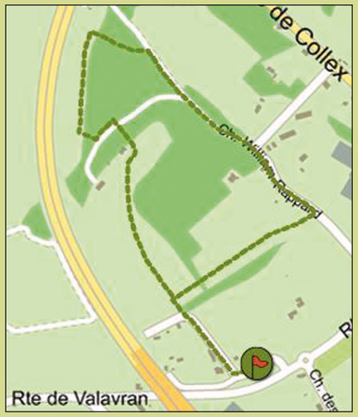

Retrouvez plus d'informations sur le site internet de la commune: www.mairie-bellevue.ch
> informations utiles —> Sports

parcoursvita

MOBILITY

- Vous êtes défenseur de l'environnement?
- Pas envie de vous soucier de l'entretien coûteux d'une voiture?
- Besoin d'être mobile en tout temps?

Mobility CarSharing
Schweiz • Suisse • Svizzera • Svizra

Quelle chance! Dans le cadre de sa politique de mobilité douce, la commune a entamé les démarches afin d'équiper le parking de la Mairie d'un véhicule Mobility. Ce véhicule devrait être utilisable à partir du mois de mai.

Pour plus d'informations sur les conditions d'utilisation, veuillez consulter le site internet www.mobility.ch

CITÉ DE L'ENERGIE

Le 18 octobre 2006, la commune de Bellevue a reçu le label «Cité de l'énergie» grâce à ses actions efficaces et à ses projets en matière d'économie d'énergie.

Cité de l'énergie
european energy award

Aujourd'hui, nous pouvons constater que l'élan initié par la commune, notamment avec la pose prochaine de la toiture photovoltaïque de l'école Menuiserie, est bien suivi par la population. Les demandes d'autorisation de construire liées à l'énergie solaire sont en augmentation.

Ainsi, nous vous invitons tous à prendre connaissance de l'information suivante émanant du Groupement du Coin de Terre pour les prochaines journées du soleil 2008.

JOURNÉES DU SOLEIL 2008

Les 16 et 17 mai se dérouleront les «Journées du soleil 2008».
A cette occasion, le Groupement du Coin de Terre de Bellevue inaugurera ses 20 installations photovoltaïques.
Au programme des ces deux journées: Visite des installations, présentation des énergies renouvelables aux enfants de l'école de Bellevue.
Nous vous invitons à prendre connaissance du projet sur ce lien:
http://www.lhaire.org/cdt

LE HÉRISSON ET LA ROUTE

Des milliers de hérissons sont écrasés chaque année sur nos routes. A la recherche de nourriture ou lors de la saison des amours, ils doivent traverser, chaque nuit, plusieurs fois nos routes. Leur seule chance de survie sont les automobilistes qui roulent lentement dans et à proximité des agglomérations, les hérissons ont ainsi la possibilité d'éviter les véhicules à temps!

Leur espace de vie est morcelé. Trop de routes morcellent leurs territoire et, chaque nuit, ils doivent en traverser jusqu'à 15 lors de leur sorties à la recherche de nourriture. Leurs promenades s'étendent sur plusieurs centaines de mètres. Les mois de rut, d'avril à juin, les hérissons traversent plus régulièrement les routes et risque d'autant plus leur vie.

Contrairement aux idées répandues, les hérissons ne restent pas longtemps sur la route. Des recherches effectuées par le zoologue Fabio Bontadina démontrent que les hérissons traversent les routes rapidement et par le chemin le plus court. Lors du passage d'une voiture, ils essayent de l'éviter rapidement et ne se mettent jamais en boule. S'ils s'arrêtent un instant pour s'orienter, ils n'échappent malheureusement pas au trafic. Seule une vitesse adaptée aux circonstances et un peu plus de respect de la part des automobilistes, permettraient de leur sauver la vie.

Les hérissons n'ont pas de passages fixes. Ils sont actifs durant la nuit. Près des maisons et le long des lisières, il faut s'attendre à rencontrer des hérissons. En adaptant la vitesse, on peut facilement les épargner, car les hérissons ne s'élancent pas d'une manière impromptue sur la route! Si nous voulons que nos enfants puissent encore rencontrer ces sympathiques mammifères dans la nature, nous devons absolument les protéger et avoir plus d'égards envers eux. Sinon, ils n'existeront bientôt plus que dans les livres et les dessins animés.

Administration communale

ETAT CIVIL

Statistiques pour Bellevue en 2007
Actes délivrés: 64
Décès: 5
Mariages: 4 (+7 couples de Bellevue à Chambésy)
Naissances: 0 / Reconnaissances: 1
Infostar: Registres des Familles entièrement saisis

Rappel des modalités
L'arrondissement de l'état civil pour lequel Bellevue est concerné a ses bureaux au 47, route de Pregny. Il est ouvert de 8h30 à 11h30 du lundi au vendredi (ou l'après-midi sur rendez-vous). Accès par bus: Ligne V ou Z arrêt Mairie. En voiture: Parking gratuit à côté de la Mairie.
Les actes suivants y sont délivrés :
- Acte de naissance
  Déclaration obligatoire dans les 3 jours à l'arrondissement de l'état civil **du lieu de naissance.**
- Acte d'origine
- Acte de reconnaissance
- Acte de mariage

  Les officiers d'état civil se tiennent à votre disposition pour les démarches à effectuer. Les mariages peuvent être célébrés dans les Mairies des communes concernées ou dans les locaux de l'arrondissement. Ils peuvent être célébrés certains samedis (selon planning) pour les habitants ou les personnes originaires de ces cinq communes.
- Acte de partenariat

  Les officiers de l'état civil se tiennent à votre disposition pour les démarches à effectuer.
- Acte de décès
  Déclaration obligatoire dans les 2 jours à l'arrondissement de l'état civil **du lieu du décès** (par les Pompes funèbres).
- Acte et certificat de famille
- Attestation et certificat d'état civil

On peut y effectuer :
- Une reconnaissance en paternité
- Un changement de nom

Les passeports, cartes d'identité, autorisations parentales et informations relatives aux cimetières seront toujours délivrés dans chaque Mairie.

Avis aux étudiants
Nous vous informons qu'une chambre d'étudiant est encore libre à la Résidence «Les Marettes».
Pour plus d'informations, veuillez vous adresser à la régie Alain BORDIER, 8 rue du Vieux-Collège, 1204 Genève, 022 819 11 19.

Jobs d'été
Les places de jobs d'été pour cette année sont à ce jour toutes pourvues. Les personnes intéressées pour l'année prochaine peuvent nous faire parvenir, dès janvier 2009, leur candidature en précisant la période à laquelle elles désirent travailler.

Réception de la mairie
La réception de la mairie sera fermée pendant les fêtes de Pâques du vendredi 21 au lundi 24 mars 2008 ainsi que le 1er mai, ascension, et le 12 mai 2008, lundi de Pentecôte.

Travailleur social et local des jeunes
Il y a quelques mois, a eu lieu la réouverture du «local d'accueil jeunes» au sein de l'école de Bellevue. Ce local permet au travailleur social hors murs (TSHM) des communes de Bellevue – Genthod d'offrir un espace de détente, de jeu et de rencontres aux jeunes habitants de ces deux communes.
Ce lieu est ouvert le mercredi de 15 à 18 heures et le vendredi de 18 à 21 heures pour les jeunes de 12 à 25 ans. Il offre la possibilité à différents groupes de la région de se rencontrer autour d'un thé ou d'un café et d'organiser des soirées, de discuter et de jouer en présence d'un adulte, Monsieur Kalin Grozdanov. Il reste à leur écoute, informe sur les animations ou projets existants dans les communes, et intervient dans les différents domaines de prévention qui touchent cette tranche de population. Le TSHM a aussi le rôle de médiateur et porte-parole entre les jeunes et les autorités. Pour tout contact: TSHM Grozdanov Kalin au 076 569 33 86.
A signaler également que la commune de Genthod offre la possibilité aux jeunes de 15 à 25 ans de se retrouver, dans sa salle de gymnastique, pour pratiquer gratuitement et sans inscription le football ou le basket-ball en présence de M. Grozdanov les samedis après-midi de 15h à 18h.

Fondation communale

FONDATION DE LA COMMUNE DE BELLEVUE POUR LA CONSTRUCTION ET LA GESTION DE LOGEMENTS

La Fondation est propriétaire de 3 groupes d'immeubles:
- 331-339, route de Lausanne
- 50-58, chemin de la Roselière
- 6-8, chemin de la Menuiserie

totalisant ainsi 74 appartements et 11 arcades avec leurs parkings. Quelques places sont encore disponibles pour la location au sous-sol de l'immeuble de la Menuiserie vers la station BP.

La Fondation est également propriétaire, depuis octobre 2003, d'un terrain de 4788 m^2, situé au nord de ses immeubles de la route de Lausanne (ancienne station de pompage et filtrage de l'eau du lac ayant appartenue aux SIG). Sur ce terrain, la construction d'une vingtaine de logements, projet «La Tuilière», est en cours de planification.

RAPPEL AUX LOCATAIRES ET CANDIDATS-LOCATAIRES

Toutes les relations entre les locataires et le bailleur se passent par le biais de la régie (Compagnie de gérance immobilière – CGi), qui est en charge de la gérance des immeubles de la Fondation (location, travaux, etc.).

Les personnes qui souhaitent obtenir la location d'un logement de la Fondation doivent obligatoirement d'abord s'inscrire sur une liste d'attente auprès de la régie:

CGi, M. VON ARX au 022 809 09 09.

Informations pratiques

POPULATION

L'Office cantonal de la statistique nous a communiqué un nombre de 2937 habitants à fin février 2008.

AVIS AUX NOUVEAUX HABITANTS

Nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux habitants de notre commune. Nous les invitons à faire leur changement d'adresse et annoncer leur nouvelle commune politique par le biais de l'office cantonal de la population dont les nouveaux locaux sont situés à la route de Chancy 88, 1213 Onex. Voici l'adresse internet pour plus d'informations:
http://www.geneve.ch/ocp/suisse.html

AVIS À LA POPULATION

Nous vous informons qu'un chalet de 70m^2 (propriété de la commune) sera à louer prochainement pour une activité commerciale sur la commune de Bellevue à la route de Lausanne 329c. Pour plus d'informations, veuillez vous adresser à Madame Silvia NIGRO de la régie Alain BORDIER, 8 rue du Vieux-Collège, 1204 Genève, 022 819 11 21.

LEVÉE DES OBJETS ENCOMBRANTS

Nous informons les habitants de la commune que la prochaine levée des objets encombrants est prévue pour le jeudi 12 juin 2008.

RÉCEPTION DE LA MAIRIE

La réception de la mairie est dorénavant pourvue d'un appareil permettant le règlement de paiement par Postcard et EC direct.

PROCHAINS CONGÉS

Vacances scolaires de Pâques:
du jeudi 20 mars au vendredi 28 mars 2008, la rentrée scolaire est fixée au lundi 31 mars 2008.
Ascension – Fête du Travail: jeudi 1er mai
Pentecôte: lundi 12 mai.

SORTIE DES AÎNÉS

La prochaine sortie des Aînés de la commune aura lieu le mercredi 4 juin 2008. Comme d'habitude venez nombreux, la décontraction et la bonne humeur vous attendent. Les personnes auxquelles cette sortie est destinée recevront une invitation.

Agenda 2008 de la Commune

Mardi 1er avril	Assemblée générale du club des Bellevistes, Local des sociétés, 19h30-22h
Vendredi 4 avril	Réception des articles (TROC), salle communale + foyer, dès 15h30
Samedi 5 avril	TROC printemps, salle communale + foyer, 8h-14h
Lundi 14 avril	Exposition, Société des Artisans, salle Colovracum, 10h-19h
Mardi 15 avril	**Séance du Conseil municipal, présentation des comptes, salle du CM, 20h30**
Mercredi 16 avril	Exposition, Société des Artisans, salle Colovracum, 10h-19h
Jeudi 17 avril	Exposition, Société des Artisans, salle Colovracum, 10h-19h
Vendredi 18 avril	Exposition, Société des Artisans, salle Colovracum, 10h-19h
Samedi 19 avril	Exposition, Société des Artisans, salle Colovracum, 10h-19h
Samedi 19 avril	Soirée annuelle, ABC, Salle communale + foyer, 18h-2h
Dimanche 20 avril	**Votations – Election magistrats pouvoir judiciaire, local des sociétés, 10h**
Dimanche 20 avril	Exposition, Société des Artisans, salle Colovracum, 10h-19h
Lu 21 au ve 25 avril	Semaine multi-culturelle
Jeudi 1er mai	Ascension – Fête du Travail
Mercredi 7 mai	Inscriptions cours 2008-2009, Ecole de musique, salle Colovracum, 16h30-19h
Vendredi 9 mai	Spectacle enfants, ABC, salle communale + foyer, 18h-22h
Lundi 12 mai	Pentecôte
Mardi 13 mai	**Séance du Conseil municipal, approbation des comptes, salle du CM, 20h30**
Mercredi 14 mai	Répétitions générales concert, l'Harmonie, salle communale + foyer, 19h-23h
Vendredi 16 mai	Concert annuel, l'Harmonie, salle communale + foyer, 20h-24h
Ve 16 et sa 17 mai	Journées du soleil 2008
Samedi 24 mai	Matinée portes ouvertes, Garderie les Ticoquins, salle des Ticoquins, 9h-12h
Mardi 27 mai	**Séance du Conseil municipal, élection du nouveau bureau du CM, salle du CM, 19h30-22h**
Samedi 31 mai	20e anniversaire du jardin d'enfants «Les Petits-Loups», 9h-13h, au Saugy, 2 rue du Village à Genthod
Dimanche 1er juin	**Votations populaires, local des sociétés, 10h**
Mercredi 4 juin	Sortie des Aînés
Jeudi 12 juin	Levée des objets encombrants